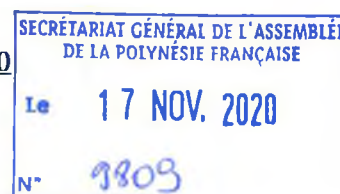


GROUPE A HERE IA PORINETIA Mme Nicole SANQUER	 ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE	Papeete, le 17 novembre 2020
---	--	---

3^{ème} SÉANCE

SESSION BUDGÉTAIRE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020



QUESTION ORALE

ADRESSÉE A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Monsieur le ministre de l'économie et des finances,

Depuis le premier confinement survenu au mois de mars dernier, l'économie de notre pays a connu un fort ralentissement et le secteur privé vit une crise sans précédent. L'Etat a mis en place un premier volet d'aides avec le Fond de solidarité et le prêt garanti pour soutenir les entreprises. Quant au Pays, il a apporté sa contribution au travers de plusieurs dispositifs de sauvegarde de l'emploi valables jusqu'au mois de juin dernier puis le DIESE, le DESETI et enfin le CSE, toujours en vigueur actuellement.

Ces aides étaient nécessaires et même vitales pour la survie de nombreuses entreprises, cependant depuis plusieurs semaines, nous entendons régulièrement les différents représentants de nombreux secteurs économiques fortement impactés par les dernières mesures locales ou nationales, confinement, couvre-feu, renforcement des mesures sanitaires, lancer des appels de détresse.

Les résultats de la gestion sanitaire de cette crise n'appellent plus aucun commentaire de notre part, les chiffres parlant aujourd'hui d'eux-mêmes.

Il reste la gestion économique de la crise, pour laquelle de nombreuses mesures sont sollicitées pour soutenir notre tissu économique fracturé.

Le gouvernement annonce un montant de 12 milliards consacrés aux aides à l'emploi. Serait-il possible, en préalable, de connaître le détail des montants de ces aides à l'emploi par secteur d'activité depuis le mois de mars pour éclairer la représentation sur ce soutien économique parfois contesté.

Le dernier trimestre de l'année sera décisif pour de nombreuses entreprises déjà en difficulté.

Les aides économiques n'ont pas bénéficié à tous les secteurs d'activité pourtant durement impactés. Les dispositifs de soutien à l'emploi atteignent leurs limites en l'absence d'un vrai dispositif d'indemnisation partielle et temporaire du chômage.

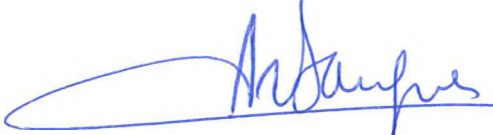
Les reports d'impôts et les moratoires sont aujourd'hui clairement insuffisants pour aider des entreprises à court de liquidités et dont le chiffre d'affaires est en baisse depuis plus de six mois.

Ne faut-il pas envisager de véritables exonérations d'impôts au lieu de reporter des charges fiscales que les entreprises ne pourront de toute évidence pas régler à moins de mettre la clé sous la porte ?

Ne faut-il pas envisager un véritable dispositif général d'indemnisation du chômage, temporaire, limité, à l'instar de ce qui existe ailleurs, en métropole, dans les outremers et même en Nouvelle Calédonie, pour soutenir les entreprises et surtout les aider de manière plus efficace à limiter les licenciements.

Ma question sera simple, le Gouvernement envisage-t-il la mise en œuvre de mesures économiques plus globales et plus efficaces pour soutenir notre économie qui menace de chuter encore plus en cette fin d'année, après l'explosion de la pandémie issue de la réouverture de nos frontières et l'arrêt brutal de notre tourisme depuis la récente décision de confinement national.

Je vous remercie.



Nicole SANQUER